







Herbe Hebdo

Conseil collectif sur la production fourragère à destination des élevages de Côte-d'Or

N° 18 - Mardi 17 septembre 2019

Le semis de prairies sous couvert de MCPI

Une solution pour implanter les prairies malgré la sécheresse

Cette année encore, l'absence de précipitations en fin d'été n'a pas permis le semis de nouvelles prairies. Le renouvellement des prairies temporaires s'avère pourtant essentiel pour assurer la constitution des stocks fourragers et respecter l'assolement.

A l'heure actuelle, seuls les RGI et les RGH peuvent encore être semés jusqu'au 1^{er} octobre. Quant aux prairies multiespèces, la date d'implantation est dépassée et il est fortement déconseillé d'envisager un semis dans les jours qui viennent.

Une des solutions pour implanter ce type de prairies serait d'envisager un semis sous couvert de méteil cet automne. Des essais pluriannuels ont été menés par la ferme expérimentale de Thorigné-d'Anjou (49) ce qui leur a permis d'établir un certain nombre de préconisations pour maximiser les chances de réussir ce type d'implantation. Voici les principaux points à retenir :

Objectifs de l'implantation d'une prairie sous une association céréales/protéagineux récoltée immature :

- * Réduire le salissement grâce à l'implantation de la céréale.
- * Contourner la sécheresse de fin d'été grâce à une implantation plus tardive.
- * Accroitre la production fourragère à l'échelle de la rotation.

A noter que cette méthode d'implantation offre à l'heure actuelle plus de garanties qu'en cas de semis de printemps où les plantes n'ont pas suffisamment le temps de se développer avant les premiers épisodes de sécheresse.

Date et technique de semis :

L'implantation à lieu **début octobre**. Il s'agit là du meilleur compromis entre la date de semis classique des prairies et celle des céréales. L'implantation tardive de la prairie est permise par le couvert de céréales qui va protéger du froid les légumineuses.

Le semis a lieu en deux passages croisés. Le méteil est semé en premier à 2-3 cm puis la prairie superficiellement (maximum 1 cm de profond).



Prairie multi-espèces après récolte du méteil en grains (source : Ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou) Un passage de rouleau est ensuite obligatoire. A noter que l'utilisation d'un semoir à double caissons permet de réaliser les deux semis simultanément.

Composition du méteil et de la prairie :

Dans le cas des essais menés à la ferme expérimentale de Thorigné -d'Anjou, le méteil est récolté tardivement, au stade laiteux-pâteux de la céréale. La quantité de protéagineux est donc limitée pour réduire le risque de verse. Le mélange implanté est le suivant : triticale (300 grains/m²) + vesce (15 grains/m²) + pois fourrager (15 grains/m²).

Il est tout à fait possible, dans le cas d'une récolte précoce à très précoce (ce qui est conseillé pour que la prairie bénéficie le plus rapidement possible de lumière), d'augmenter la quantité de protéagineux au détriment de celle de triticale. On veillera toutefois à ne pas dépasser 330 grains/m² au total. L'avoine et le seigle sont déconseillés pour ce type d'implantation à cause de leur pouvoir couvrant important ce qui risque de trop concurrencer la prairie.

Si le méteil peut être récolté en grain, il convient de semer un mélange à dominante pâturage, composé d'espèces à implantation lente (dactyle, fétuque, fléole, trèfle blanc...) qui ne concurrencent pas le méteil. Cela permet de ne pas pénaliser le rendement en grain. Or, si le méteil est récolté sous forme de fourrage, il est tout à fait possible d'implanter des espèces plus agressives de type RGH ou trèfle violet.

Concernant la **luzerne**, cette légumineuses est très sensible à la concurrence. Ainsi, si vous souhaitez implanter un mélange avec une part importante de luzerne il est nécessaire d'utiliser seulement du triticale comme céréale et pas d'avoine d'hiver, de semer le méteil à une dose réduite et de récolter précocement le méteil pour que la luzerne bénéficie rapidement de la lumière.

Semer une prairie en fin d'hiver dans un méteil est également une solution envisageable.

Il est possible de semer la prairie en fin d'hiver, au stade tallage de la céréale, après passage d'un outil de type herse étrille. On veillera à ce que cette opération soit réalisée avant la formation des vrilles du pois pour limiter les risques d'arrachage lors du passage de l'outil. Les essais menés à Thorigné d'Anjou ont mis en évidence que le rendement de la prairie est équivalent selon qu'elle est semée à l'automne ou au printemps. Or, dans le cas d'un semis de printemps, l'implantation pénalise le méteil qui est déjà en place d'où des pertes importantes de rendement.

Rédaction:

Florent GAVARD - Conseiller bovins viande et fourrages Tél: 06.49.81.32.38 - florent.gavard@cote-dor.chambagri.fr



BOURGOGNE FRANCHE